

- **Nom**
MERVEILLE
- **Prénom**
Lola
- **Adresse**
27-31 Avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort
- **Raison sociale**
Bpifrance

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
L'Europe du business : les attentes des chefs d'entreprises

- **Description de l'activité**
La parole a été donnée à 500 entrepreneurs du réseau Bpifrance Excellence au travers des 3 questions suivantes :

o L'Europe et les entreprises : quelles sont les principaux succès selon vous ?

o Quels sont les principaux défis à surmonter pour créer une Europe plus favorable aux entrepreneurs et/ou aux entreprises selon vous ?

o Quelles devraient être les actions prioritaires à mener pour construire une Europe plus favorable aux entreprises ?

33 entrepreneurs sur 500 ont répondu à ce questionnaire, restituant leurs expériences entrepreneuriales en Europe et leurs attentes dans le cadre des négociations à venir. Si les constats et les attentes varient, des lignes forces émergent dans les réponses. Les thèmes récurrents sont la place de l'UE sur la scène internationale, l'unification du droit des affaires (fiscalité des entreprises, charges sociales, normes communes, etc.) et le soutien à l'innovation en Europe.

Bpifrance a présenté une restitution globale des contributions à l'évènement Bpifrance Inno Génération le 11 octobre dernier à l'AccorHotels Arena. L'atelier a duré 30 mn en présence d'environ 60 entrepreneurs et intervenants :

- Baudouin Baudru, Chef adjoint de la Représentation de la Commission européenne en France
 - Gonzague Dejouany, Président du Think thank Ensemble et PDG de the Nestling Company, agence spécialisée dans la smart city
- **Date et heure**
11 Octobre 2018, 11h45-12h15
 - **Lieu**
Bpifrance Inno-Génération Accor Hotel Arena
 - **Nombre de participants**
60
 - **Catégories de publics présents**
Entrepreneurs, représentant de la Commission
 - **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Lola Merveille (Bpifrance), Baudouin Baudru (Commission européenne), Gonzague Dejouany (Ensemble)

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
3 éléments d'importance égale, traités les uns après les autres:
Question n°1 : L'Europe et les entreprises, quels sont les principaux succès selon vous?
- la monnaie unique et la libre circulation des biens et personnes : 2 facteurs clés de simplification et d'efficacité pour les échanges commerciaux et l'activité des entreprises ;
- l'harmonisation des règles: présentée comme un succès dès lors qu'elle facilite les échanges commerciaux, exemple de la RGPD qui facilite la structuration des données pour l'entreprise ;
- financements européens : financements aux entreprises et à l'innovation salués, avec les exemples (i) des garanties allouées par la Commission et la Banque Européenne d'Investissement aux banques nationales (ii) des programmes d'aides aux entreprises en particulier pour la recherche, le développement et l'innovation.

Question n°2 : Quels sont les principaux défis à surmonter pour créer une Europe plus favorable aux entrepreneurs et/ou aux entreprises selon vous ? (détails dans le point b)

- Une harmonisation des règles qui restent à consolider ;
- la compétition internationale qui serait inéquitable entre UE, Etats-Unis et Chine ;
- un manque de fonds de capital-risque.

Question n°3 : quelles devraient être les actions prioritaires à mener pour construire une Europe plus favorable aux entreprises ? (détails dans le point c)

- Achever l'harmonisation des règles (fiscalité, autorités sectorielles européennes) ;
- un meilleur accompagnement des petites structures;
- favoriser le développement de multinationales étrangères.

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Question n°2 : quels sont les principaux défis à surmonter pour créer une Europe plus favorable aux entrepreneurs et/ou aux entreprises selon vous ?

- Une harmonisation des règles à consolider

Les remarques faites sur le manque d'harmonisation des règles au niveau européen indiquent la volonté des interrogés de développer des règles communes, notamment en ce qui concerne la fiscalité des entreprises. En effet, plusieurs ont relevé le manque d'harmonisation fiscale qui engendre des disparités conséquentes entre Etats. Est mis le plus souvent en cause l'Impôt sur les Sociétés (IS) et les charges salariales qui varient beaucoup selon les pays et qui pénalisent les entreprises ayant de lourdes charges.

- Compétition internationale

Les répondants citent l'afflux de produits américains et chinois en Europe et la difficulté des entreprises européennes à exporter et vendre des produits à l'étranger [L'Union européenne est aujourd'hui la troisième puissance commerciale du monde, derrière la Chine et les Etats-Unis, NDLR].

Aux Etats-Unis les normes d'importations et les droits de douanes sont jugés nombreux. En Chine, il n'est pas possible d'obtenir des licences commerciales auprès d'une entreprise qui n'est pas 100% à capitaux chinois, ce qui rend difficile la vente et la commercialisation de produits européens.

Le marché européen est par ailleurs jugé fragmenté autour de frontières nationales, le niveau des Etats n'étant plus une échelle jugée pertinente pour entreprendre. L'Europe serait handicapée par rapport aux zones mieux intégrées. Il s'agirait donc selon les interrogés, de préserver des

règles de concurrence équitables et d'harmoniser et assouplir les règles pour le marché intra-européen.

- **Préférence européenne**

Au-delà de la compétition internationale et du point de vue purement réglementaire, certains pays sont dits difficiles d'accès pour les Européens à cause de barrières culturelles. Selon les interrogés, il subsiste une compétition perpétuelle, au détriment d'une solidarité et une préférence européenne. Ainsi, un répondant indique qu'il est plus facile de commercer avec le Japon qu'avec l'Allemagne, non pas pour des questions réglementaires mais pour des questions culturelles. Les PME allemandes sont selon lui assez réfractaires à l'idée de commercer avec les PME françaises. Il en va apparemment de même avec l'Espagne et l'Italie.

De même, certains ont pointé l'inexistence de registres communs de la concurrence ou de partenaires au sein de l'UE. Il est apparemment plus facile d'identifier ses concurrents ou partenaires aux Etats-Unis, ou au Japon qu'en Belgique ou en Allemagne.

- **Soutien des petites structures et des VCs**

Un autre point a retenu l'attention de plusieurs entrepreneurs, il s'agit du nombre de fonds de capital risque (VC ou venture capital) du volume de financement en fonds propres jugés trop faibles. Si l'accès aux prêts et aux garanties est facilité par l'UE, le financement en fonds propres pour les PME et ETI est jugé insuffisant. Les répondants estiment que les fonds devraient être de taille plus significative et davantage spécialisés sur les grands enjeux sociétaux et les atouts de chacun des pays. Il s'agirait donc de faciliter l'accès des entrepreneurs aux financements en fonds propres et d'abonder en fonds publics ou privés les VCs.

Pistes de proposition formulées

Question n°3: quelles devraient être les actions prioritaires à mener pour construire une Europe plus favorable aux entreprises ?

- **Harmonisation des règles**

Pour faire écho aux problèmes soulevés précédemment, l'harmonisation apparaît comme l'action prioritaire à mener afin de faciliter les échanges commerciaux et la libre prestation de service en Europe. Selon les interrogés, sans politique de l'UE en matière de fiscalité des entreprises, et sans normes communes, il reste difficile de faire du business en Europe. Selon les interrogés, les autorités sectorielles nationales (agences d'Etats...), quoiqu'utiles sur l'accompagnement, n'auraient plus qu'un rôle secondaire au profit d'autorités équivalentes au niveau de l'UE.

- **Accompagnement accru des petites structures**

Les répondants estiment que les pouvoirs publics européens devraient davantage orienter leurs financements vers les TPE/PME innovantes plutôt que les PME/ETI. Tant en termes de financement que d'accompagnement, certains

pointent la priorité aujourd'hui donnée aux entreprises à peu près établies. Il s'agirait plutôt d'aider les petites structures.

A par ailleurs été proposé par un entrepreneur la création d'un un marché boursier dédié aux Start-ups et aux TPE. Certains proposent en outre de renforcer les financements en fonds propres et d'abonder les VCs comme évoqué précédemment.

- Concurrencer les multinationales étrangères

Certains proposent également d'aider de grosses structures européennes capables de concurrencer les entreprises américaines et chinoises. Cela n'en reste pas moins complémentaire, car ces grosses structures pourraient par synergie alimenter l'écosystème des Start-ups et des TPE. Il faudrait cependant rétablir l'équité des traitements entre les startups européennes et les grandes entreprises américaines du numérique qui bénéficient de fait d'avantage fiscaux importants qui faussent la concurrence.

Qui plus est, certains pointent la nécessité de réguler certains flux marchands entrants dans l'UE, tout en favorisant les flux intra-européens. L'objectif serait d'assurer des règles équitables dans les accords de libre-échange internationaux, où l'Europe est jugée trop naïve, accordant des droits à des entreprises étrangères qui sont refusés à des entrepreneurs européens dans ces pays. Aussi, des entrepreneurs préconisent la révision de certaines nomenclatures et de certaines conditions de partenariats avec les entreprises étrangères (licences, accès au capital...).

Un dernier point abordé est d'essayer de créer une culture de fierté des technologies européennes en communiquant sur les succès et les points forts. A été donné comme exemple la communication du président Macron sur la force de la France en Intelligence Artificielle. Cela aurait pour conséquence d'animer les écosystèmes innovants et éventuellement de drainer des compétences en Europe à l'échelle mondiale.

Echange avec les intervenants:

- Baudouin Baudru, Chef adjoint de la Représentation de la Commission européenne en France a précisé les points suivants:

Sur le commerce international :

La Commission européenne veut obtenir de la Chine une plus grande ouverture de son économie aux entreprises, aux marchandises et aux investissements européens. Lors du 20e sommet UE-Chine des 16 et 17 juillet, le Premier ministre chinois Li Keqiang s'est déclaré favorable à un rapprochement, étant donné que les taxes douanières décidées par les Etats-Unis ont un impact négatif sur l'économie chinoise et que d'autres mesures unilatérales américaines pourraient être mises en œuvre prochainement. Par ailleurs l'UE a passé un très grand nombre d'accords avec la Chine pour définir des normes communes dans le cadre de leurs échanges commerciaux.

Sur le marché commun :

Il convient de rappeler les principaux succès qui servent directement les intérêts

des citoyens européens : monnaie unique, le SEPA en faveur des opérations financières transfrontalières, les quatre libertés de circulation (marchandises, capitaux, personnes, services).

Sur le financement de l'innovation:

Succès du programme Horizon 2020 et du Plan d'investissement pour l'Europe.

- Gonzague Dejouany, Président du Think thank Ensemble et PDG de the Nestling Company, agence spécialisée dans la smart city

Sur le commerce international :

L'Europe a une véritable capacité à inventer, à développer des idées. De nombreux programmes de financement publics servent cet objectif (soutien à la R&D). La fragilité de l'UE réside dans sa capacité à financer la phase aval de ces projets : autrement dit les résultats des travaux de recherche et d'innovation permettant le lancement de nouvelles activités commerciales sur le sol européen. Cette approche est aussi nécessaire pour "retenir" les pépites européennes sur le continent souvent tentées de s'expatrier aux US.

Sur le marché commun :

Si l'on regarde l'histoire, l'Allemagne de Bismarck par exemple, il est frappant de voir que l'UE a construit son union économique et monétaire suivant une approche inverse : elle s'est dotée d'une monnaie unique avant d'unifier complètement son droit des affaires, ses corpus juridiques. Il conviendrait aujourd'hui d'avancer sur l'uniformisation des normes et du droit des affaires afin de mieux intégrer nos économies. L'une des priorités à cet effet serait de mettre en place un véritable régime européen en faveur des start-ups leur permettant d'exploiter au mieux le marché européen et de se développer sur le continent.

Sur le financement de l'innovation :

L'UE devrait renforcer son soutien financier au lancement commercial de projets d'entreprises. Il apparaît aussi nécessaire de soutenir le développement de fonds de capital- risque / capital investissements de taille significative et capables de rivaliser avec leurs concurrents US ou israéliens.